



Vendôme
ville jardin
vous
accueille...



www.vendome.eu

Éditorial



“Une plus grande harmonie entre la vie urbaine et la nature”

La qualité de vie dans une cité tient à de nombreux éléments. Parmi eux, à Vendôme, la place laissée au fleurissement, aux arbres, aux espaces paysagés est une priorité. C’est aujourd’hui une fierté pour les vendômois, qui participent d’ailleurs avec ferveur au fleurissement de la ville. Il faut dire que c’est une tradition historique, un héritage. Ce sont les congrégations religieuses qui créèrent les premiers jardins en cœur de ville. Ce sont ces jardins qui furent ensuite transformés en parcs publics au 20^e siècle. Aujourd’hui, les équipes en charge de ces espaces sont à pied d’œuvre chaque jour pour entretenir et renouveler les massifs et les plantations. Ce sont des experts ! La direction de l’Environnement et des Espaces verts organise d’ailleurs des actions de sensibilisation et de découverte : visites guidées pour découvrir la faune et la flore urbaine, récolte de miel.

Parmi les projets récents, la requalification du parc du château, la reconquête du bord de Loir, allée de Yorktown, la végétalisation de certains espaces du centre-ville et bien sûr la création des jardins du nouveau quartier Rochambeau renforce cette image de ville jardin. Dans ce quartier, les espaces verts ont fait partie intégrante du projet et sont aujourd’hui un élément central de l’identité du quartier contribuant à en faire un réel espace de vie et de rencontre.

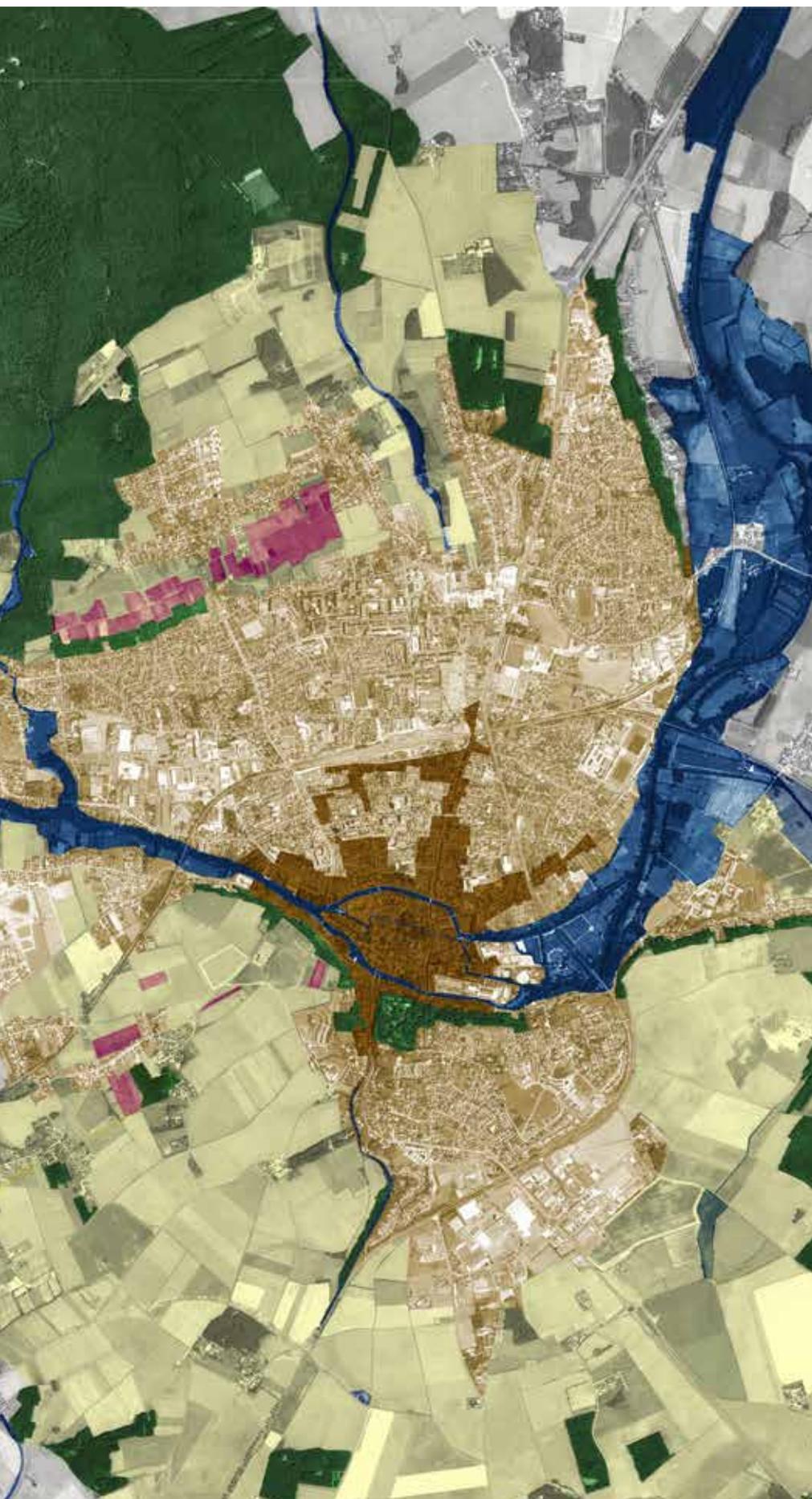
En parallèle, les fleurissements en mosaïculture le long du Loir et devant la bibliothèque continuent de ravir les passants. Ce qui est également frappant c’est la participation des vendômois à cette volonté. La participation au concours annuel des maisons et balcons fleuris en témoigne ! Dans le quartier des Rottes par exemple, les habitants fleurissent les pieds des immeubles dans des jardins miniatures installés volontairement pour eux.

Mais la présence de la nature dans la ville, ce ne sont pas seulement les fleurs ou les arbres, c’est aussi l’agriculture. Des vignes ont été plantées en agriculture bio ou raisonnée, sur un coteau de 18 hectares et un verger dédié à une variété locale, la pomme de rose a été créé. Tous ces efforts vont dans le sens d’une plus grande harmonie entre la vie urbaine et la nature. Traverser Vendôme, c’est vivre l’expérience de cette harmonie !

Laurent Brillard
Maire de Vendôme

Vendôme
ville jardin

Paysage



Le paysage a été déterminant dans l'acte de naissance de Vendôme : à cet endroit précis le Loir se sépare en plusieurs bras entourant des îles à la fois fertiles et protectrices tandis qu'un escarpement rocheux permet l'édification d'un castrum défensif, configuration idéale pour l'implantation d'une communauté sédentaire.

Au fil des siècles, paysage et activité humaine ont interagi sans cesse, l'un conditionnant l'autre en une relation complexe qui a abouti à la physionomie de Vendôme que nous connaissons aujourd'hui. Plusieurs entités la composent : la ville dense, d'abord insulaire, puis étirée le long des voies de communication, et étroitement liée aux paysages de l'eau ; la ville moderne qui s'est étendue sur l'ensemble de la vallée alluviale avant de déborder sur les plateaux ; les boisements qui ferment l'horizon et marquent les coteaux pentus ; les plateaux agricoles et les enclaves viticoles sur les terrains bien exposés.



Quartiers anciens mixtes



Quartiers monofonctionnels récents



Paysages liés à l'eau



Boisements



Grandes cultures



Vignobles

Vendôme
ville jardin



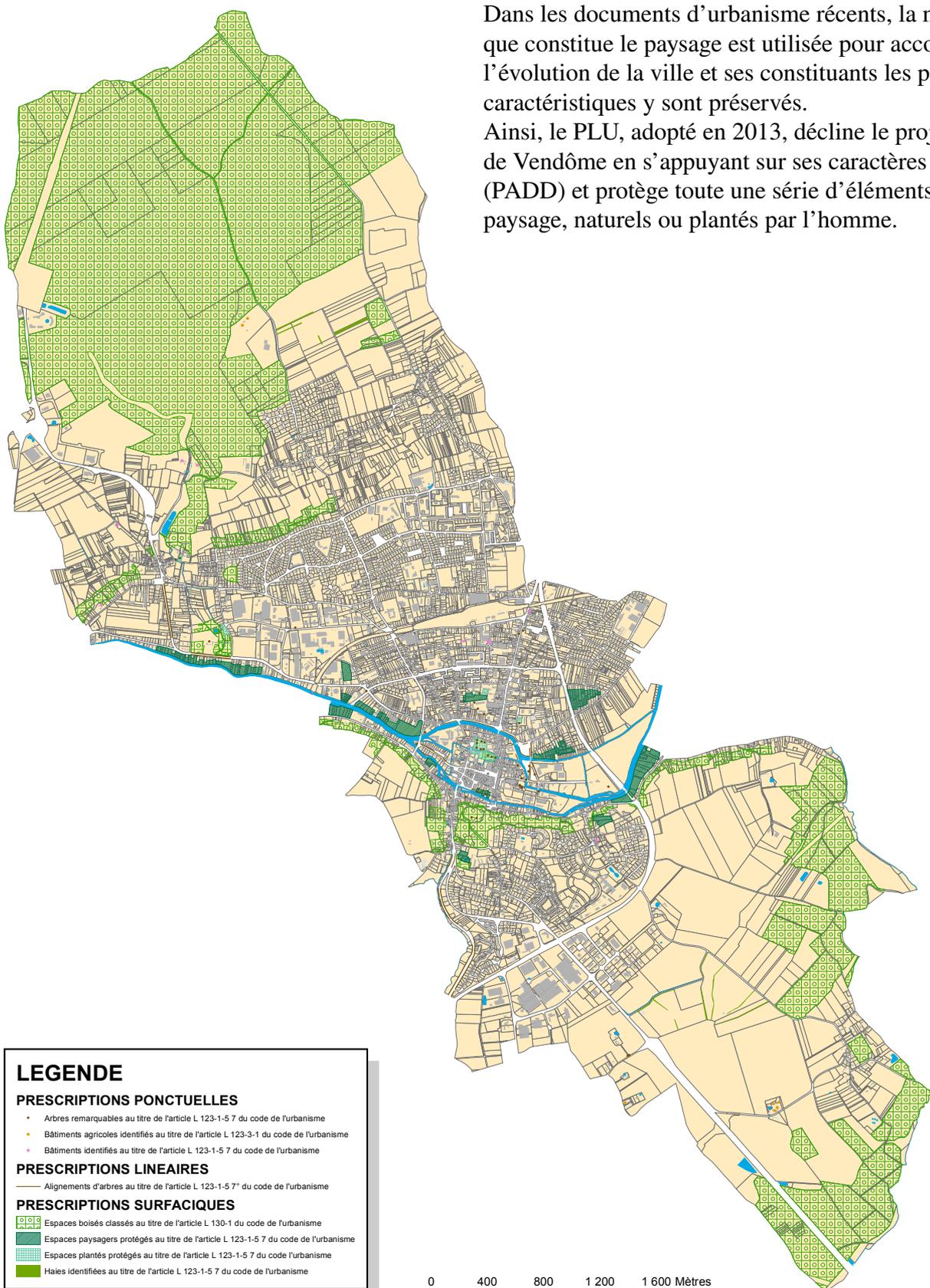
*La
politique
générale*

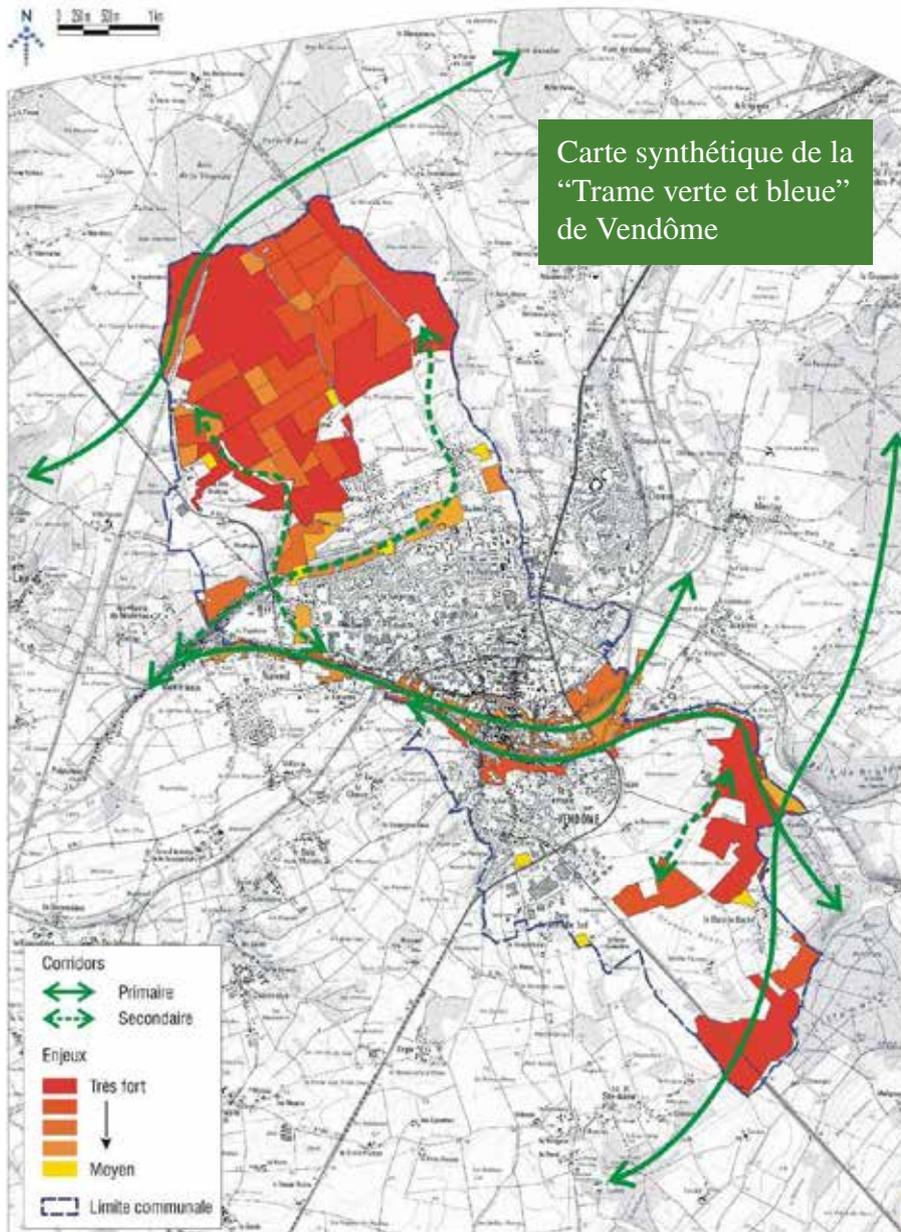
Vendôme
ville jardin

Le cadre réglementaire

Dans les documents d'urbanisme récents, la matrice que constitue le paysage est utilisée pour accompagner l'évolution de la ville et ses constituants les plus caractéristiques y sont préservés.

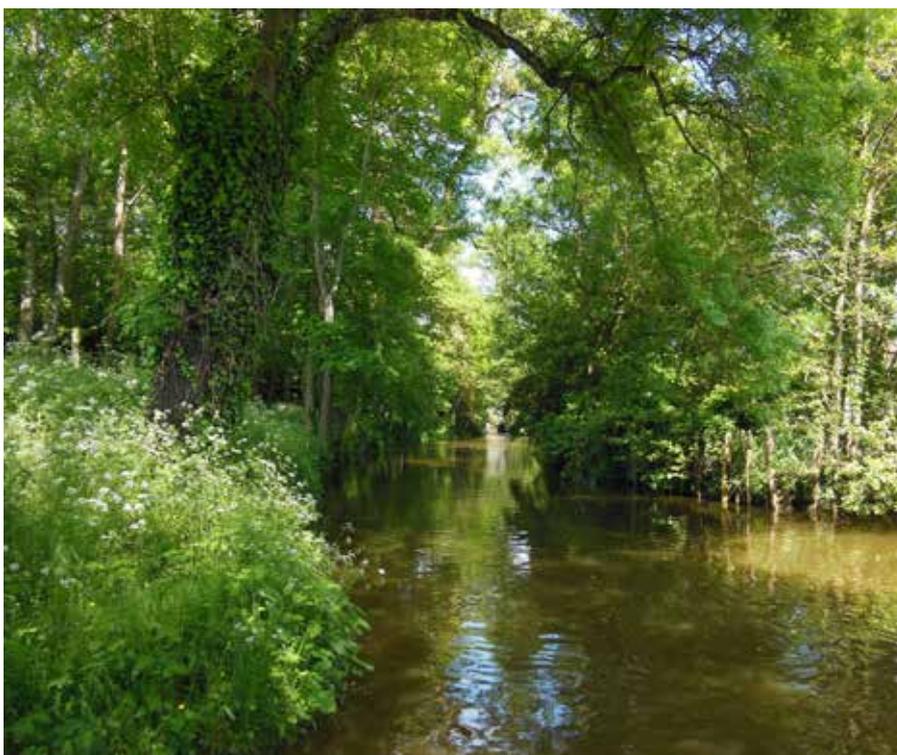
Ainsi, le PLU, adopté en 2013, décline le projet urbain de Vendôme en s'appuyant sur ses caractères forts (PADD) et protège toute une série d'éléments de paysage, naturels ou plantés par l'homme.

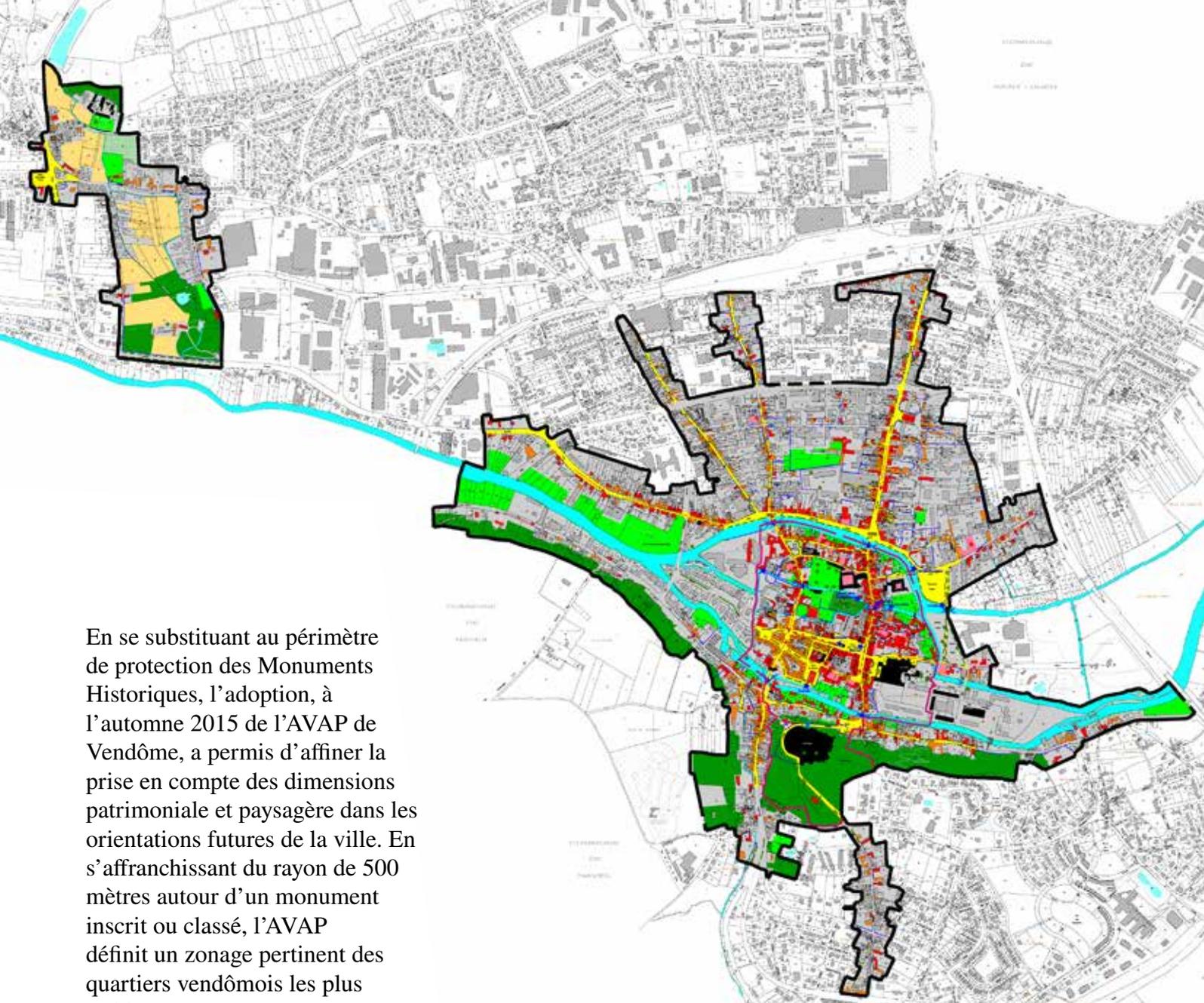




Au-delà de ces éléments particuliers dont la dégradation ou la destruction affecterait l'identité du paysage vendômois, le plan de zonage conforte cette cohérence en prescrivant des usages aux ensembles parcellaires : par exemple, le coteau des Maillettes est classé en zone AP (agricole et paysager), ce qui non seulement consacre sa vocation agricole, mais implique aussi que tout projet qui y serait conduit devra prendre en compte la dimension paysagère du site. Plusieurs raisons motivent le choix de ce classement : son rôle de coupure verte dans le tissu urbain qui renforce la lisibilité de la vallée habitée, les points de vue qu'il offre sur la ville, son appartenance à l'AOC Coteaux du Vendômois, ainsi que sa participation à la "Trame verte et bleue" communale.

La "Trame verte et bleue" de Vendôme, élaborée en 2012, est un outil issu du "Grenelle de l'environnement" qui vise à favoriser la prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme, et notamment les PLU. Les conclusions de cette étude ont été intégrées dans le plan de zonage du PLU, protégeant ainsi des milieux ou des espèces rares (ex : pelouse calcaire sèche et son cortège spécifique au sud de la commune, prairie hygrophile à ophioglosse commun sur le bord du Loir), des ensembles à fort enjeu de biodiversité (ex : forêt de Vendôme) mais aussi des continuums écologiques tels que les boisements des coteaux et les milieux humides des bords du Loir.





En se substituant au périmètre de protection des Monuments Historiques, l'adoption, à l'automne 2015 de l'AVAP de Vendôme, a permis d'affiner la prise en compte des dimensions patrimoniale et paysagère dans les orientations futures de la ville. En s'affranchissant du rayon de 500 mètres autour d'un monument inscrit ou classé, l'AVAP définit un zonage pertinent des quartiers vendômois les plus emblématiques.

Son règlement, qui se superpose à celui du PLU, émet des prescriptions précises concernant la construction et la rénovation de bâtiments, les devantures, terrasses et enseignes, les cours et jardins privés ainsi que les espaces publics qu'ils soient minéralisés, plantés ou naturels.

Des fiches pratiques, conçues par les services de la Ville, sont mises à la disposition des Vendômois pour les accompagner dans leurs travaux.



Ville de VENDÔME

Plan de délimitation A.V.A.P

Le patrimoine architectural

-  Immeuble ou objet immobilier protégés au titre des Monuments Historiques
-  Immeuble ou partie d'immeuble remarquable
-  Immeuble ou partie d'immeuble d'intérêt local
-  Les autres immeubles
-  Maçonneries des murs de clôtures ou de soutènement d'intérêt patrimonial
-  Cours privées d'intérêt patrimonial et/ou paysager

Le patrimoine végétal et environnemental

-  Espaces boisés Classés
-  Parcs et jardins composés et plantés, publics ou privés, d'intérêt paysager
-  Les espaces naturels
-  Jardins familiaux
-  Plantations d'alignement, mais
-  Arbres remarquables
-  Ripisylvies

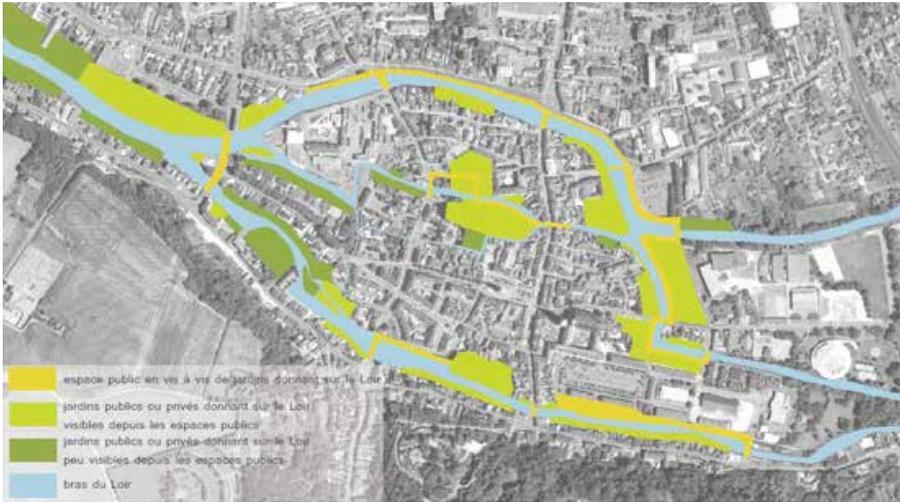
Le patrimoine urbain

-  Espaces urbains de qualité à préserver, ou à renforcer
-  Cône de vue,
-  Axes structurants
-  Perspectives visuelles,
-  Petits monuments ou fragments d'intérêt patrimonial
-  Périmètre de délimitation A.V.A.P.
-  Périmètre de délimitation "Centre-ville intramuros et anciennes fortifications"

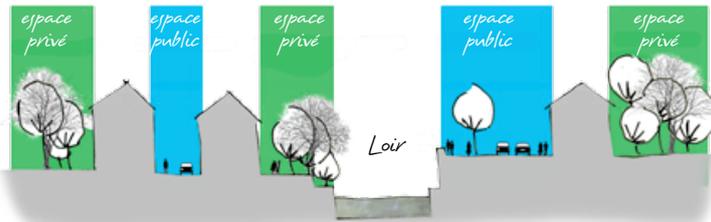
Vendôme
ville jardin

Palette végétale

Fiche de recommandation
Aire de mise
en Valeur
de l'Architecture
et du Patrimoine



Organisation des vis-à-vis entre jardins et espaces publics à Vendôme



Coupe-type du rapport entre jardins et espaces publics de part et d'autre du Loir



Ambiance végétale de Vendôme

L'ambiance de ville-jardin, si prégnante à Vendôme, tient à ce qu'une grande partie de ses jardins, publics ou privés, donne sur l'un des bras du Loir, et est visible depuis un espace public situé sur la rive opposée (quai, promenade) et depuis un pont.

Aussi, l'AVAP prend en compte les jardins au même titre que le patrimoine bâti.

Le choix des espèces végétales à planter dans ces jardins doit éviter d'en compromettre l'harmonie. Les précautions nécessaires concernent les végétaux qui par leur ampleur (arbres, grands arbustes) ou leur implantation en limite de propriété (haies) sont visibles depuis les espaces publics.





Sequoiadendron giganteum



Rosa Yolande d'Aragon



Cedrus libani



Prunus laurocerasus



Magnolia soulangeana

Selon les époques

Les jardins du centre historique de Vendôme sont plantés de façon récurrente avec un certain nombre d'essences dont l'association compose un paysage singulier, caractérisant la ville.

Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces introduites en France entre le 18^e siècle et le début du 20^e siècle, à une période où les grandes nations d'Europe occidentale découvraient et s'approprièrent le monde. Des botanistes-voyageurs accompagnaient ambassades et expéditions et ramenaient des plants qu'ils acclimaient dans les jardins botaniques, comme ceux de Paris et de Nantes, avant de les diffuser dans les parcs. A cette époque, le végétal acquiert une véritable fonction de représentation sociale, le fait de posséder

ces espèces venues de loin (Asie et Amériques) donnant une «visibilité» aux élites.

Parmi les espèces de ce groupe les plus représentées à Vendôme se trouvent le cèdre, le séquoia, les magnolias, ainsi que de nombreux arbustes dont les hortensias qui firent, avec les obtentions de la famille Mouillière, la gloire de l'horticulture vendômoise.

Un autre groupe de végétaux présents dans le vieux Vendôme est composé d'espèces originaires du Proche-Orient introduites à la Renaissance, tels le platane et le lilas. Enfin, on retrouve des espèces indigènes issues des jardins de mille fleurs du Moyen-âge, les charmes et les ifs taillés en palissades ou en berceaux, les roses pour les treillages.

PRÉCONISATIONS

Il ne s'agit pas de s'en tenir aux quelques végétaux présentés ci-dessus, pour planter son jardin dans le périmètre de l'AVAP, mais de veiller à ne pas dénaturer le tableau par des plantations incompatibles.

Cette dénaturation peut se produire de deux manières :

- de façon purement chromatique, par l'apport de teintes en rupture avec le contexte. On pense notamment aux feuillages colorés, dorés, rouges ou panachés, qu'il convient d'utiliser par petites touches, fondus dans le vert ambiant, et non en grosses masses.
- par l'implantation des végétaux porteurs d'une image trop différente qui brouillent le «message» global perçu par l'observateur. Si l'on choisit des plantes méditerranéennes par exemple, il convient de les «accompagner» pour atténuer leur caractère. Un olivier s'intégrera en compagnie de roses et de glycines, mais restera hors contexte avec des bambous et des palmiers.

CADRE LÉGAL

L'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est une servitude qui s'applique dans un périmètre déterminé. Elle contient des règles qui sont différentes selon les zones et les bâtiments repérés dans ces zones.

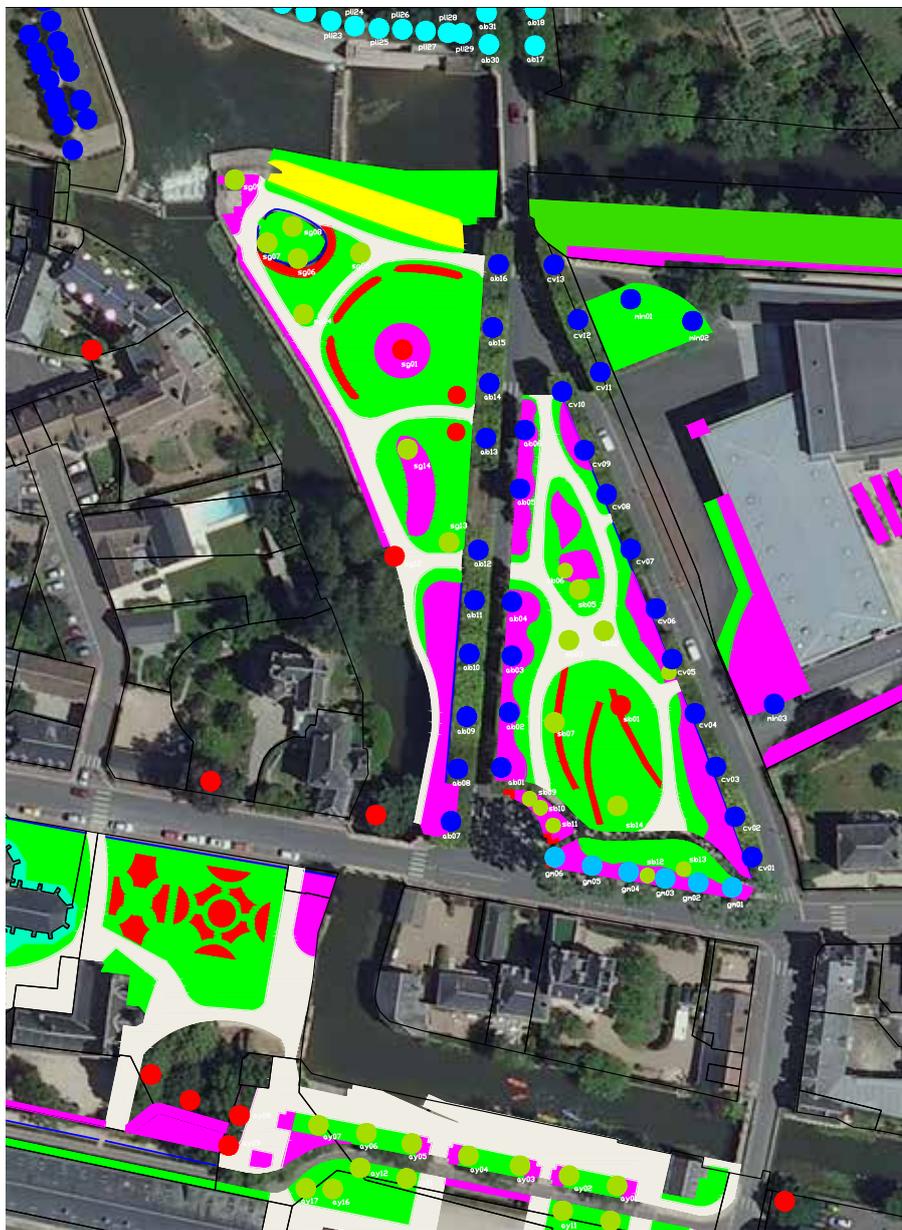
Les travaux ayant pour conséquence la modification d'un bâtiment (aspect, extension, etc) ou d'éléments composants les cours et clôtures sont soumis à autorisation, au titre du code de l'urbanisme, du code du patrimoine ou du code de l'environnement.

Les travaux d'entretien ou de réparation, qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment, ne sont pas soumis à autorisation.

Si vous projetez des travaux, contactez le service en charge de l'instruction des autorisations, afin de connaître la faisabilité du projet et le type d'autorisation nécessaire. Chaque mois, des visites auprès des demandeurs ont lieu, avec la mairie et l'architecte des bâtiments de France, pour analyser les projets et conseiller les demandeurs.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme au 02 54 89 43 25.

La connaissance du patrimoine



Le contexte budgétaire et législatif est en pleine évolution : baisse des moyens financiers, augmentation des surfaces à entretenir, restriction de l'emploi des produits phytosanitaires, obligation de prise en compte de l'environnement et du développement durable ; tous ces paramètres conduisent à des changements de pratiques pour pouvoir continuer à offrir un service de qualité aux citoyens et au territoire.

La première des nécessités pour pouvoir accompagner ces évolutions est d'avoir une connaissance exhaustive de son patrimoine et des coûts qu'il génère, de façon à pouvoir orienter stratégiquement les décisions à prendre. La direction de l'Environnement et des Espaces verts a entrepris un recensement de son patrimoine, sur plan et sur le logiciel Atal.

L'adaptation des pratiques de la direction

Sans attendre que cet outil soit totalement opérationnel, des décisions ont été prises pour réduire les coûts de fonctionnement de la direction et adapter la gestion des espaces aux moyens disponibles.

On peut citer :

- suppression de massifs arbustifs et de haies taillées lorsque leur présence n'est pas justifiée par une plus-value paysagère et remplacement par des pelouses,
- sélection fine des nouvelles plantations, en recherchant le végétal le plus adapté au contexte (développement, sol, exposition, présence ou non d'arrosage intégré),
- maîtrise de l'enherbement des trottoirs en grave naturelle par des semis de graminées avec des mélanges spécifiques à croissance très lente,
- installation de plantes vivaces sur toile de paillage tissée biodégradable,
- expérimentation de la gestion différenciée des pelouses, avec des zones passées en fauchage tardif,
- suppression des points de fleurissement particulièrement consommateurs en main d'œuvre telles que les jardinières sur mâts d'éclairage des avenues Jean Moulin et Georges Clemenceau,
- réduction importante du fleurissement spécifique de la Toussaint et donc de la production de chrysanthèmes,
- la mycorhization des jeunes plants en serre nous a permis de supprimer les intrants d'engrais au cours des différents cycles de leur production. Les plantes obtenues sont plus résistantes aux attaques parasitaires et moins sensibles au manque d'eau lorsqu'elles sont installées en massif ou en jardinière. Ce travail de rationalisation est évalué et ajusté au vu des comptes rendus de tournées dans les secteurs organisés avec le chef d'équipe concerné et l' élu référent de la DEEV.

Toutefois, lorsque des points de fleurissement sont supprimés, des espaces de vie de quartier sont réaménagés, en intégrant, dès leur conception, ces éléments liés à l'environnement et à la maintenance : reprise d'eaux pluviales de bâtiment pour infiltration à la parcelle dans les noues ou des puisards, plans de plantation optimisant le passage des engins, surfaces à désherber (massifs) limitées au strict nécessaire pour l'aménité du projet, intégration de prairies avec vivaces sauvages à fleurs pour favoriser l'installation de populations d'insectes auxiliaires...



La pratique du zéro pesticide



Dès 2009, bien avant la loi, la Ville n'utilise plus de pesticides. D'autres moyens sont déployés afin de maîtriser les adventices : paillage, binette, balayage, brûleur à gaz, débroussailleuse électrique...

De mai à fin septembre, deux agents contractuels sont recrutés et constituent la brigade du désherbage de l'espace public. La conception des nouveaux espaces publics prend en compte cette démarche.



Vendôme
ville jardin

La lutte biologique intégrée



Dès 2002, nous luttons efficacement contre le puceron et l'acarien du tilleul au moyen d'auxiliaires tels que coccinelles, chrysopes et acariens. Depuis cette date les insectes auxiliaires sont utilisés pour la protection des végétaux contre les attaques parasitaires.

Lors de la mise en service d'une nouvelle serre en 2006, la direction de l'Environnement et des espaces verts a mis en place avec succès, une lutte biologique intégrée et a supprimé totalement l'emploi de produit insecticide pour ses productions (photo 1).



En 2004, une forte attaque de mineuses sur des marronniers a provoqué une chute prématurée des feuilles. Depuis 2005, nous avons procédé à la mise en place de pièges à phéromones pour capturer les mâles et réduire la reproduction de cet insecte (photo 2).



Depuis 2010, nous avons mis en place des pièges pour la chenille processionnaire du pin. En 2017, des mésanges se sont installées dans les nichoirs mis à leur disposition à proximité des pins (photo 3).

La communication et les animations



La direction de l'Environnement et des espaces verts mène des projets en direction de différents publics, dans un but d'information, de sensibilisation et d'accompagnement. Plusieurs d'entre eux concernent les écoles.

Accompagnement à la demande d'écoles dans des projets comme la création de potagers, la plantation d'un verger ou l'étiquetage d'arbres dans des squares de la ville (photo 1).

Intervention dans les écoles d'un apiculteur dans le cadre de notre convention pour la gestion du rucher municipal. La récolte en public du miel des ruches de la Ville s'adresse aussi à un plus large public. Elle est souvent accompagnée d'une exposition sur la biologie de ces insectes, animée par des entomologistes d'une association naturaliste, Perche Nature (photo 2).

Jardins miniatures à thèmes créés par les enfants et leurs enseignants avec du matériel et des plantes fournis par la DEEV, et exposés tout l'été sur l'allée d'Yorktown (photo 3).

Plantation d'arbres dans les écoles avec les enfants (photo 4).



Pour tous les publics aussi, la direction de l'Environnement et des espaces verts ouvre les portes de ses serres en moyenne une fois par an. C'est l'occasion de communiquer sur la diversité des métiers de la direction, sur ses pratiques et sur l'étendue de son patrimoine (photos 5).

Avec les "balades découvertes - tandem flore et insectes", c'est l'enrichissement du regard des citoyens qui est visé. Découvrir, sous l'égide d'une botaniste et d'un entomologiste, que ce que nous percevons indistinctement comme de la mauvaise herbe ou ce qui est source de phobies est en fait un monde riche et varié, c'est apprendre à voisiner avec ces mal-aimés qui sont pourtant un indicateur de la salubrité du milieu (photo 6).

En 2018, la direction de l'Environnement et des Espaces verts a demandé à l'association Objectif 41 de réaliser un reportage photographique sur le métier de jardinier municipal et les jardins de Vendôme. Ce travail a été présenté au public pendant une semaine à la chapelle Saint-Jacques (photo 7).

En partenariat avec la Régie de quartiers, nous organisons le concours des balcons et maisons fleuries. Plus d'une centaine de participants contribuent, par leur fleurissement, à l'attractivité de notre ville (photo 8).



Concours Balcons et maisons fleuries

Vendôme



Inscription avant le 19 juillet 2019
en Mairie, Mairie annexe, Régie de Quartiers
ou sur le site Internet de la ville.

Catégories : • fenêtres et balcons
• maisons individuelles et jardins

Renseignements :
Direction de
l'environnement
et des espaces verts
Parc horticole
40, rue du Gripperay
Vendôme
02 54 89 44 60
deev@territoiresvendomois.fr





*Les
espaces
publics
majeurs*

Vendôme
ville jardin

La rue du Change



Point historique de franchissement du Loir sur la route qui menait de Paris à Tours puis à Bordeaux et l'Espagne, le pont Chartrain et la rue du Change (zones piétonnières depuis une trentaine d'années) ont été refaits à neuf (livraison du chantier en novembre 2013).

La teinte claire du calcaire du Comblanchien retenue pour le revêtement unifie l'espace et met en valeur la variété des façades et les échappées visuelles sur le paysage (les bras du Loir, le coteau abrupt dominé par le château...).

Ponctuellement, des bacs de fleurissement ont été placés pour marquer des points stratégiques tels que ponts et intersections de rues.

Un mobilier urbain spécifique en harmonie avec ces bacs a été créé par la direction de l'Environnement pour communiquer sur certains événements culturels (Festival de guitare, Promenades photographiques).



Vendôme
ville jardin

Le parc Ronsard



Parc du centre-ville situé à proximité de l'hôtel de ville, ancien collège des Oratoriens. Il comporte des platanes remarquables de la fin du XVIII^e siècle dont un planté en 1759. Un nouvel espace a été réalisé à son pied afin de le mettre en valeur par des plantations de vivaces et de le protéger du piétinement.

Ce parc urbain est très sollicité pour de nombreuses manifestations festives et associatives. Ses grands espaces engazonnés le rendent adapté aux nouveaux usages de la population.

Le square Belot-Gevelsberg



Ce square du XIX^e siècle est dédié pour moitié à Jean-Barthélémy Belot, maire de Vendôme de 1888 à 1898, et pour l'autre à Gevelsberg, ville allemande avec qui Vendôme est jumelée depuis quarante-trois ans.

Le tracé du square est typique du style éclectique en vigueur à la fin du XIX^e siècle et nous rappelle qu'Édouard André, paysagiste du parc des Buttes-Chaumont a vécu dans la région, précisément à la Croix-en-Touraine.

Des remaniements successifs, menés de 2014 à 2016 ont eu pour objet d'ouvrir ces jardins sur la ville en supprimant les limites, d'enrichir la gamme variétale avec de nouvelles plantations, notamment de vivaces (Belot) en privilégiant l'esprit Second Empire (rouges, violets, feuillages luxuriants), d'alléger et de fluidifier le tracé de certains massifs (Gevelsberg).

D'autres éléments ont été soigneusement conservés, comme les rustications (faux bois en béton) du bassin, typiques des jardins de cette époque.



Vendôme
ville jardin

Le jardin du chevet de la Trinité



Ces jardins s'organisent en parterres à la française, proches de ce qu'ils étaient au XVII^e siècle dans le jardin de l'abbé de cette ancienne abbaye bénédictine. Ils ont été reconstitués en y apportant une touche contemporaine. Les arbres fruitiers sont palissés en palmette à branches obliques. Dans la cour du presbytère, 14 de la centaine de variétés d'hortensias créées par Emile Mouillère et ses descendants, horticulteurs vendômois de la fin du XIX^e jusqu'au milieu des années 1950 ont été plantées, renouant avec le fil d'une tradition horticole locale. Ces variétés vendômoises sont encore de renommée internationale.



Le parc du château



Le cèdre majestueux planté en 1807 et la vue panoramique sur la ville sont les points d'orgue de ce parc d'agrément de 6 hectares. Ouvert au public depuis 1990, ce jardin à l'anglaise, créé au XIX^e siècle dans les enceintes médiévales du château, a été réhabilité récemment, avec la plantation de plusieurs espèces d'arbres, dont certaines rares, et la création de massifs de plantes vivaces.

Il accueille des concerts et chaque année, de juin à octobre, les Promenades Photographiques y installent un de ses 9 lieux d'expositions.

En 2017 l'accès au parc a été aménagé et végétalisé.



Vendôme
ville jardin

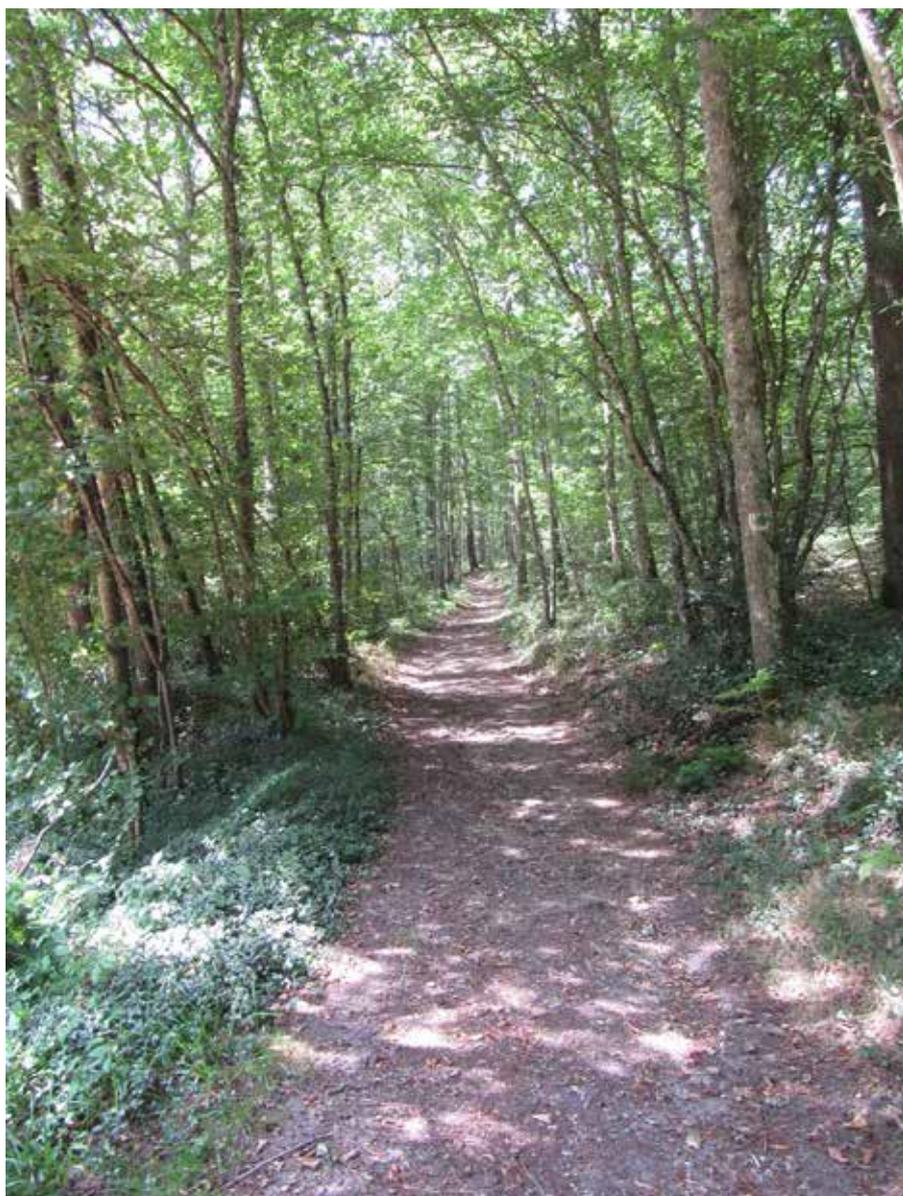
Le clos de Courtiras

Ce parc a hérité de 170 arbres de son passé de grande propriété bourgeoise, dont beaucoup de centenaires, qui lui donnent une atmosphère fraîche et intimiste, en plein cœur de quartier.



Vendôme
ville jardin

Le bois de l'Oratoire



Véritable poumon vert de la ville, les 230 hectares de bois sont dédiés à la promenade, au sport et à la sensibilisation du public à la biodiversité à travers la réalisation d'un sentier de découverte de la nature et la réhabilitation des mares.

Son relief marqué et la variété des essences qui le composent (chênes sessiles et pédonculés, charmes, châtaigniers, alisiers, bouleaux, pins sylvestres, pins maritimes) le rendent particulièrement attrayant.



Vendôme
ville jardin

Le pôle d'échanges multimodal



La création de ce nœud d'échange entre train, bus et modes doux a été confiée au cabinet d'architectes ACA qui a dessiné cette vaste esplanade parsemée de noues et le bâtiment contemporain accueillant les voyageurs.

Le parti du projet était de jouer sur le contraste entre la minéralité de l'esplanade et les îlots forestiers occupant les noues. Les pins sylvestres qui composent l'étage arboré ont été choisis, un à un, pour l'intérêt de leur port irrégulier.



Vendôme
ville jardin

L'allée de Yorktown



Sur le quai du Loir, la présentation de jardins de poche réalisés par les enfants des écoles de la ville est une opération qui a vu le jour en 2012 et qui devant son succès a été reconduite tous les ans avec un thème différent.

En 2019, 26 classes, de la petite section de maternelle au CM2 (publiques et privées), créent ainsi leur propre jardin miniature, avec des végétaux, du substrat et des contenants fournis par la DEEV. Le thème 2019 est « Voyage au jardin »

En 2015, la réhabilitation d'une ancienne écurie et son extension contemporaine, investis par les studios et la résidence de cinéma d'animation de la région Centre, a été suivie de la création de jardins d'accompagnement.

Cette réalisation lance le coup d'envoi de la réhabilitation de l'ensemble du quartier Rochambeau, projet phare de la ville.



La pente des Coutils et le coteau des Maillettes

En rive Nord du lit majeur du Loir, le coteau des Maillettes et la pente des Coutils sont une coupure verte entre la ville basse et la ville haute qui borde le plateau. Ils font parties de la Trame verte et bleue communale en tant que corridor écologique secondaire et sont classés dans le territoire de l'AOC des Coteaux du Vendômois.

En partenariat avec plusieurs viticulteurs ces parcelles (autrefois occupées par de la vigne) sont remises en culture dans une démarche d'agriculture biologique ou raisonnée, dans le cadre d'un projet intégrant les dimensions paysagère, écologique et pédagogique (sentier découverte).

Le vignoble des Coutils accueille une maison de vigne, un jardin ampélographique, un verger planté avec des variétés locales anciennes.

Une table d'orientation présente le paysage pittoresque de la vallée du Loir.

Des cheminements piétons permettent de relier les deux parties de la ville en se promenant à travers les vignes.



Quartier Rochembeau



En 1802 un régiment de cavalerie s'installe dans les bâtiments de l'abbaye bénédictine de la Trinité. Progressivement, ce sont près de trente bâtiments (écuries, manèges, logements) qui vont être construits, constituant un ensemble architectural et urbain rare.

Le renouvellement de ce quartier a vu le jour à partir de 2009. De nouveaux espaces publics (place d'apparat, parvis, jardins, parkings paysagers et promenade en bord de Loir) accompagnent la mutation du quartier et offrent aux Vendômois une nouvelle expérience de leur ville, à proximité immédiate de l'hyper-centre. En 2019, le bâtiment principal du Quartier a été acheté par Louis Vuitton pour y installer un atelier de fabrication de maroquinerie. En 2020, le bâtiment H, actuellement libre, bénéficiera de travaux de rénovation pour accueillir, en 2021, le musée de Vendôme et l'Office de tourisme Syndicat d'initiative.



Les grands projets

Vendôme
ville jardin

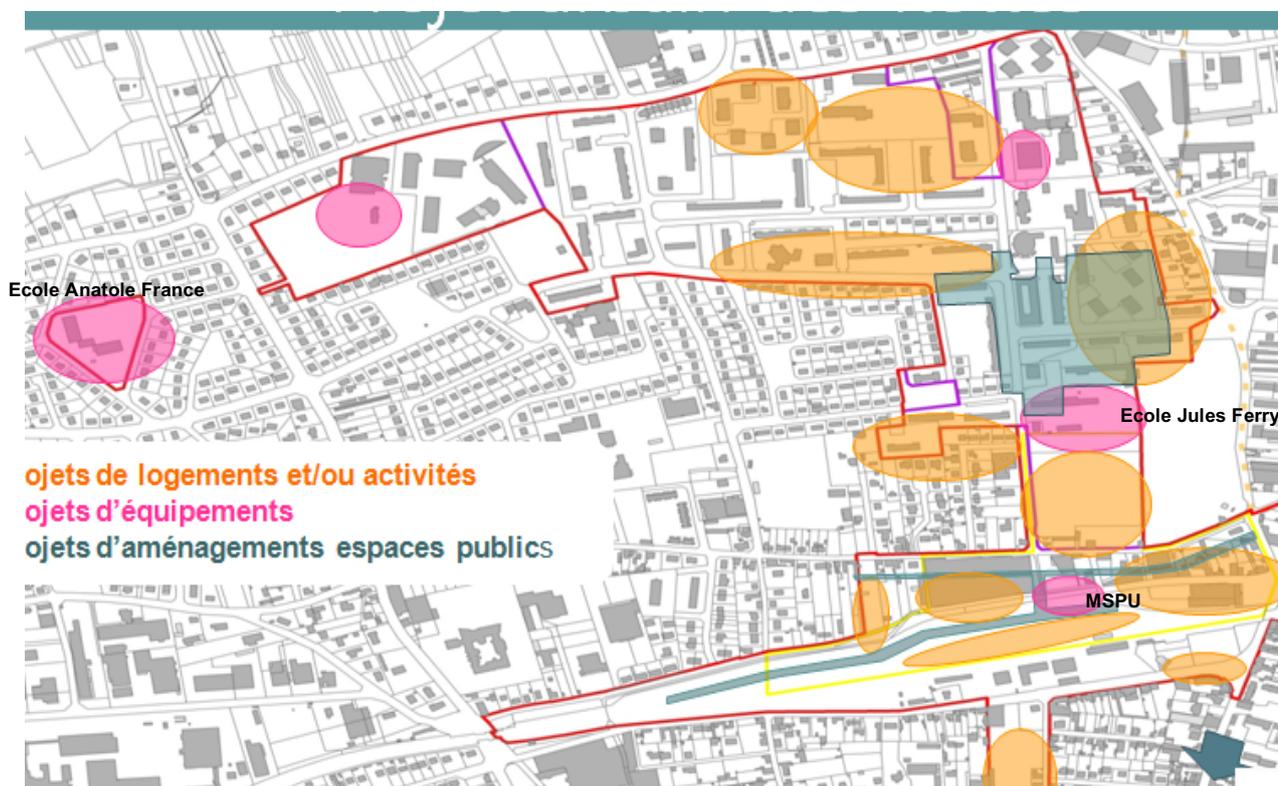
Le renouvellement du quartier gare

Ce quartier est un véritable nœud urbain où s'articulent le centre-ville et le quartier prioritaire des Rottes. Contrainte par le point de franchissement de la voie ferrée, rendue peu lisible par une trame viaire étroite et coudée à angle droit, dévalorisée par le nombre des friches industrielles qui s'y concentrent, cette articulation se fait mal, isolant symboliquement le quartier nord du reste de la ville.

La réhabilitation de ce quartier a commencé dès 2008 avec l'installation d'un cinéma, puis de commerces et de professions libérales (architecte, coiffeur, restaurant et tout récemment, opticien). La création en 2014 du Pôle d'échanges multimodal au sud de la voie ferrée, la réhabilitation en 2018 d'une friche industrielle transformée en pépinière d'entreprises et la reprise en 2019 du carrefour de la rue Darreau et du faubourg Chartrain viennent compléter cette réhabilitation. Un projet de Maison de santé pluridisciplinaire et universitaire, qui sortira de terre en 2020, complètera l'attrait du quartier en résolvant aussi le déficit d'offre médicale sur le Vendômois.



Le projet urbain des Rottes



La ville de Vendôme s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un Projet urbain des Rottes (PUR) afin de structurer les réflexions et de coordonner la mise en œuvre de projets. Certains sont structurants, impactant l'évolution urbaine du quartier prioritaire et de ses abords, intégrant notamment : la réhabilitation et l'extension des groupes scolaires Jules Ferry et Anatole France, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU), la réhabilitation thermique de logements locatifs sociaux, le réaménagement d'espaces publics résidentiels...

La requalification de l'îlot Anatole France

RÉHABILITATION DE L'ÎLOT ANATOLE FRANCE ET DU SQUARE KLÉBER

Esquisse
1/500ème



Dans le cadre d'un contrat de ville courant jusqu'en 2020, la ville de Vendôme s'est engagée dans une série d'actions dans le quartier prioritaire de Rottes, dont la réhabilitation d'espaces résidentiels couplés à la rénovation de logements collectifs par les bailleurs sociaux.

Comme d'autres projets de ce type déjà menés dans le quartier, l'objectif est de définir et clarifier les usages, tout en répondant aux besoins exprimés par les habitants et en améliorant la qualité du cadre de vie. L'optimisation de la maintenance est également un sujet majeur dans la conception de ces espaces.



Le végétal

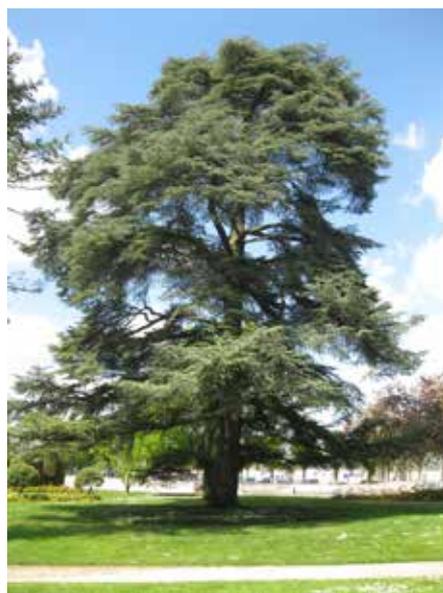
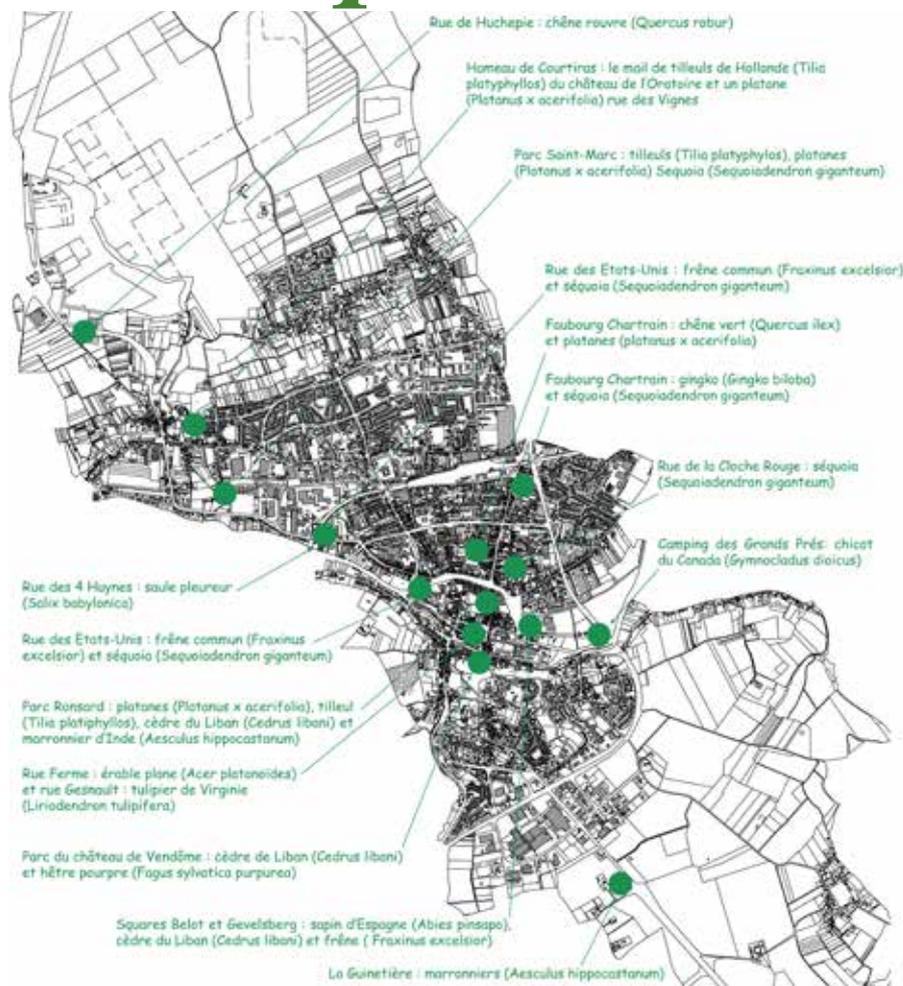
Vendôme
ville jardin

Les arbres remarquables



Il existe 39 arbres remarquables de 15 espèces différentes protégés au titre de l'article L 123-1-5 7 du code de l'urbanisme à Vendôme.

Les plus spectaculaires sont le cèdre de l'Atlas du parc du château, véritable point de repère visible de loin, et le plus ancien platane de la ville situé dans le parc Ronsard depuis 1759. Le plus rare est un chicot du Canada (*Gymnocladus dioica*) installé de façon inattendue dans le camping des Grands-Prés. Nota : un semis spontané de cet arbre, rare aussi dans la nature, a été découvert dans un boisement de la presqu'île voisine des Petits-Prés.



La diversité botanique



Ville et diversité botanique sont intimement liées, au fil des siècles platanes, marronniers, cèdres, séquoias... ont été introduits en Europe, adoptés dans les villes et font maintenant partie de leur caractère. Il en va de même pour les arbustes et les plantes herbacées. Vendôme a entrepris de retrouver le chemin de cette diversité tant pour la richesse et l'intérêt qu'elle apporte, que pour optimiser l'adéquation entre les végétaux et le milieu, limitant ainsi l'entretien.



A Vendôme, depuis 2016 (date du dernier passage du jury), 268 arbres en 70 taxons différents ont été plantés, ainsi que 1640 arbustes en 91 taxons et près de 12 000 vivaces, fougères et graminées en plus de 200 taxons.

La rue et les arbres

La Ville de Vendôme a entrepris un inventaire et un diagnostic de ses rues plantées, dans l'objectif de proposer un projet au long cours pour sa politique de replantation. Ce projet intègre les caractéristiques des voies, les usages qui en sont fait ; le stationnement notamment ainsi que les question d'évolution climatique et de biodiversité en ville. Dans le cas de figure ci-dessous (trottoirs perméables de plus de 4 mètres en zone d'habitat individuel) la proposition est de créer des «rues forêts» à plusieurs strates, intégrant tous les modes de circulation, le stationnement résidentiel, un mode de gestion simplifiée, la production de fleurs, de fruits et d'abris pour la microfaune tout en restant dans une volumétrie adaptée à l'espace disponible.

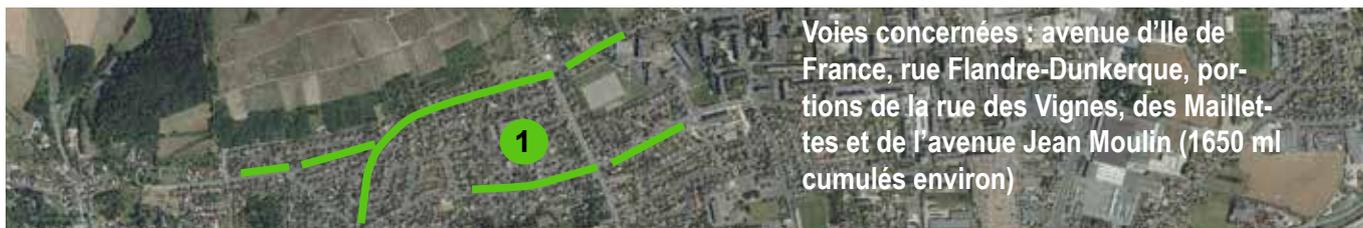
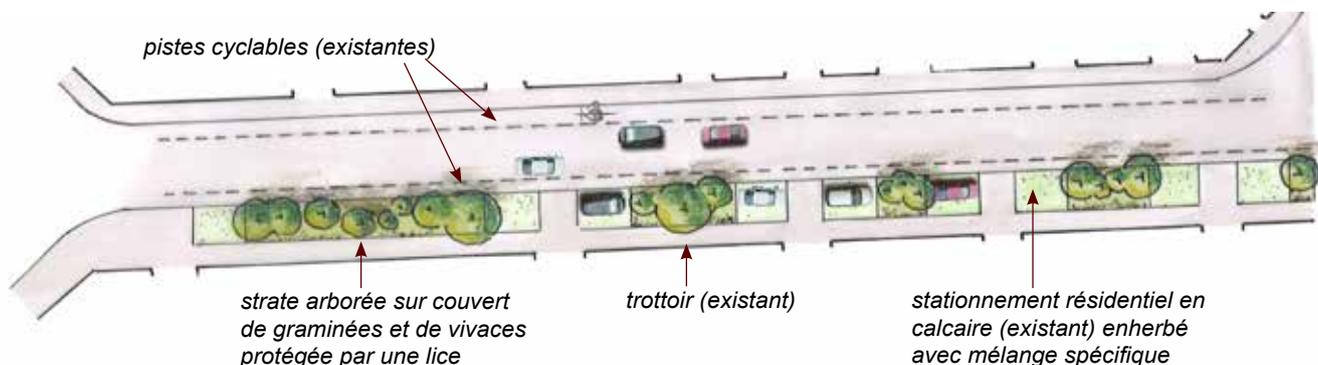
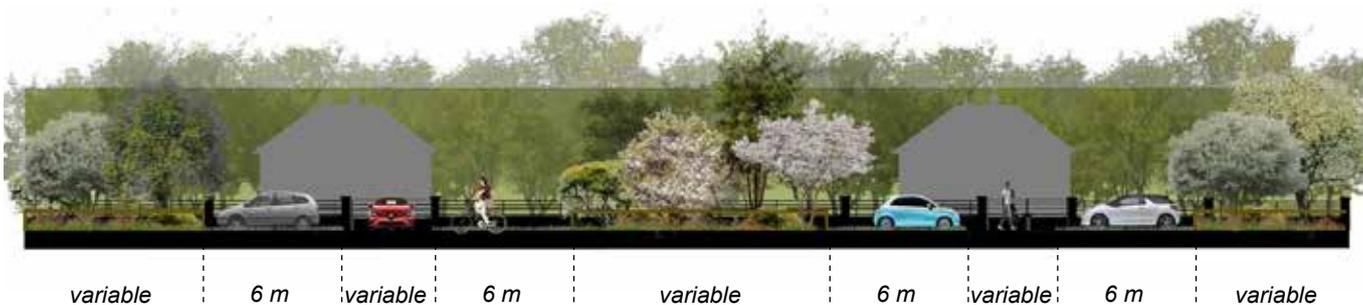


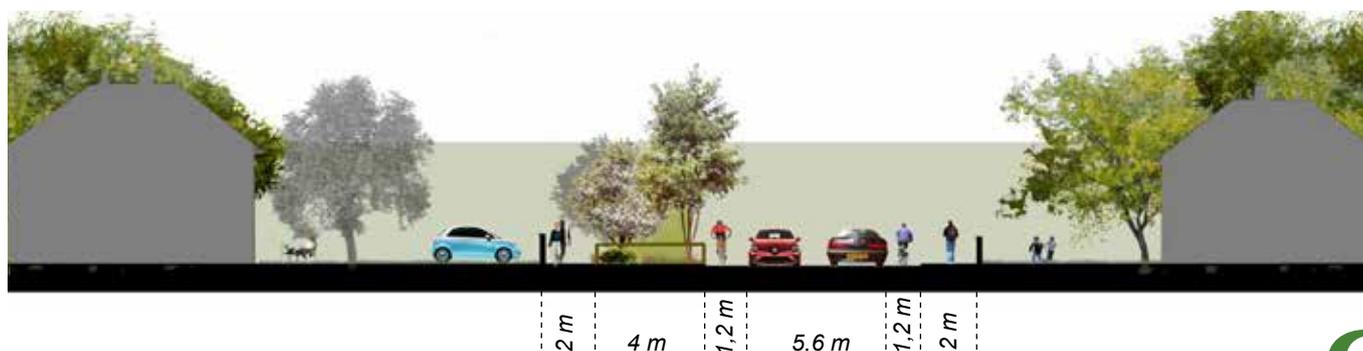
Schéma de principe



Coupe en long de principe



Coupe en travers de principe



L'art de la mosaiculture

La pente des Petits Jardins

Depuis 1953, les jardiniers municipaux œuvrent dès le début de mois de juin à la réalisation de cette fresque végétale dont le thème, depuis 1996, est toujours en rapport plus ou moins direct avec l'histoire ou la vie locale.

La réalisation de 2019 est la 66^e édition de ce qui est devenu, au fil des ans, un élément du patrimoine de notre ville.



Le fleurissement

La qualité du fleurissement de la ville est une des fiertés de Vendôme et de ses habitants. Elle repose sur l'implication et la coordination de ses horticulteurs et jardiniers qui, ensemble, composent les massifs, puis, séparément, produisent, mettent en place et entretiennent 70 000 plants pour le fleurissement estival et 50 000 plants pour le fleurissement hivernal et printanier.

Pour des raisons budgétaires, le fleurissement a évolué quantitativement ces dernières années, ce qui a été - et est encore - l'occasion de remettre en cause regards et habitudes. Les points de fleurissement sont évalués tant au regard de leur coût que de la plus-value réelle apportée.

Un autre critère d'évaluation est la valeur socio-culturelle d'un point de fleurissement.

Pour la pente des Petits Jardins, par exemple, celle-ci l'emporte largement sur les autres critères. L'attachement des Vendômois à ces compositions en mosaïculture est réel et attendu chaque année comme un événement. A travers ces réalisations inspirées chaque année par la vie locale se perpétue aussi un vrai savoir-faire horticole et jardinier, devenu rare...





*La
direction de
l'environnement
et des
espaces verts*

Vendôme
ville jardin

L'équipe



La direction a en charge l'entretien des parcs, jardins et espaces naturels publics, le nettoyage des rues et la production des végétaux destinés au fleurissement et aux décors évènementiels.

Elle est dirigée par Christophe Candat et comprend 43 personnes réparties dans 3 services, un bureau d'études et un pôle administratif.

- La production végétale et les décors évènementiels : 1 technicien territorial, 4 agents et 1 apprenti
- Les espaces verts : 1 technicien territorial, 23 agents, 1 apprenti
- La propreté urbaine : 1 technicien territorial, 11 agents
- Le bureau d'études : 1 ingénieur paysagiste
- Le pôle administratif : 1 rédacteur

La direction forme également 2 apprentis et de nombreux stagiaires sont accueillis tout au long de l'année au sein des 3 services.

La direction fait également appel à des contractuels saisonniers :

- 2 personnes de mai à septembre pour le désherbage des voiries
- 1 personne de juin à septembre pour l'arrosage
- Des étudiants en juillet et août

Elle intervient pour entretenir, produire ou gérer :

- 120 000 annuelles et bisannuelles en production
- 14 hectares de parcs, jardins et squares
- 140 hectares d'espaces naturels aménagés
- 120 hectares d'espaces naturels non aménagés
- 2 hectares de jardins familiaux
- 10 hectares de cimetière
- 2 hectares d'accompagnement de bâtiments publics
- 2 hectares d'établissements industriels et commerciaux
- 11 hectares d'accompagnement de voies
- 13.5 hectares d'accompagnement d'habitations
- 6.5 hectares d'établissements sociaux éducatifs
- 15.5 hectares de trottoirs enherbés ou en grave stabilisée
- 10 hectares de réserves foncières
- 2 500 arbres d'alignement
- 34 aires de jeux ouvertes au public et les jeux de 7 écoles maternelles
- 200 bancs
- Le balayage et le désherbage de 110 kilomètres de voies
- Le lavage des voies et trottoirs
- 350 corbeilles de propreté
- 15 toilettes publiques
- 23 panneaux d'affichage libre
- 17 points de distribution de sacs à déjections canines
- L'enlèvement des graffiti



VENDÔME

www.vendome.eu



Vendôme
ville jardin